

Budget rectificatif 5/2014: ressources propres; excédents, soldes et ajustements

2014/2162(BUD) - 17/10/2014 - Projet de budget de la Commission

OBJECTIF : présentation d'un projet de budget rectificatif (PBR) n° 6 pour l'exercice 2014.

CONTENU : le PBR 6/2014 porte sur les éléments suivants:

- la révision des prévisions concernant les ressources propres traditionnelles (droits de douane) et les soldes des ressources propres TVA et RNB (augmentation de 420 millions EUR des ressources propres traditionnelles (RPT) inscrites au chapitre 12 des recettes pour tenir compte de l'évolution des droits de douane mis à la disposition du budget jusqu'à présent + l'inscription au budget d'un montant négatif de 285 millions EUR pour les soldes TVA et d'un montant positif de 9,813 milliards EUR pour les soldes RNB, d'où une **incidence globale de 9,528 milliards EUR**, réduisant d'autant les contributions RNB des États membres;
- **la réduction des crédits budgétaires** relatifs au Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche et à la réserve pour les accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable, pour un montant total de **76,3 millions EUR en crédits d'engagement et de 6,2 millions EUR en crédits de paiement**. Il est proposé de redéployer les crédits de paiement correspondants en faveur de la **réserve d'aide d'urgence**;
- **l'augmentation des crédits budgétaires, tant en engagements qu'en paiements, alloués au Médiateur européen, à hauteur de 93.500 EUR**, afin d'assurer le paiement de l'ensemble des rémunérations dues en 2014 d'ici à la fin de l'année.

Dans l'ensemble, il découlerait de l'application de ce projet de budget, en termes de dépenses, **une baisse des crédits d'engagement de 76,2 millions EUR et une hausse des crédits de paiement de 93.500 EUR**.

L'incidence globale, sous l'angle des recettes, serait **une diminution de 9,5277 milliards EUR des besoins en ressources propres**. La répartition par État membre est ajustée en conséquence.